

# ORIGINES ET MANDEMENT DE PARISET

---

**Les premiers souvenirs de Pariset** datent d'une époque reculée... On a trouvé des médailles gallo-romaines, des fragments de poterie, des tuiles romaines dites sarrasines, des épées et autres armes ainsi que des pièces de monnaie du Moyen Age. Les Rhodiens auraient aussi implanté chez nous le culte de la déesse Isis, protectrice des Egyptiens. **Au Moyen Age**, le



château de la Tour Sans Venin (datant du XI<sup>ème</sup> siècle), était habité par les de Pariset, premiers seigneurs du lieu, dont ils avaient pris le nom et dont le fief s'étendait très loin. Il englobait St Nizier jusqu'à Lans. Seyssins, Seyssinet qui était déjà une paroisse séparée, Fontaine et une partie de la ville de Grenoble, bien au delà du Drac actuel faisaient partie de ce fief. Le siège de la Paroisse était au village de Seyssinet. On distingue encore sa petite église romane bien conservée, du XII<sup>ème</sup> siècle. **La généalogie de la famille de Pariset** n'apparaît que vers la fin du XII<sup>ème</sup> siècle, avec Guillaume de Pariset, lors d'un arbitrage avec Aymar de Sassenage.

Ensuite, on trouve Roux de Pariset en 1244, François de Pariset en 1264 et Didier de Pariset en 1292. **En 1318**, le mandement de Pariset se trouve partagé entre trois seigneurs. Outre le Dauphin Jean II (Seigneur majeur) , il y a Didier de Pariset, Hugues de Sassenage, Didier de Brive. **En 1395**, l'Evêque de Grenoble délimite son territoire : Seyssinet est placé dans l'archipètré d'au delà du Drac. **Au XVI<sup>ème</sup> siècle**, les importantes terres de Pariset passent à la famille des Lovat. A la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, Pierre Jean Bourcet de la Saigne, héritier par sa mère, descendant des Lovat, fut contraint de vendre ses terres. **En 1552**, les limites du mandement de Pariset confrontent toujours celles de Grenoble et Sassenage. Elles sont définies ainsi : le mandement de Pariset s'étend depuis l'anneau de la roche d'Esson contre la croix de Raphaël : deux croix dans le rocher divisent Sassenage et Pariset à proximité de la maison de Jean Actuyer. **A la révolution**, De La Coste Pierre, conseiller au Parlement de Grenoble, Seigneur de Pariset, Seyssinet et Seyssins, émigra en Italie et son domaine de La Coste à Pariset fut vendu le 18 novembre 1793 comme bien national. **En 1862**, la ville de Grenoble, limitée par le Drac, s'annexe une bande de terrain appartenant à l'ancien mandement de Pariset : la Gare de chemin de fer et le petit séminaire du Rondeau en faisait partie.